

RCS : TARASCON

Code greffe : 1305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TARASCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00388

Numéro SIREN : 820 628 915

Nom ou dénomination : HOLDING DE GESTION AUBERT

Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2024 sous le numéro de dépôt 1044

Désignation de l'entreprise : EURL HOLDING DE GESTION AUBERT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 16 BIS RUE CHARLOUN RIEU 13520 MAUSSANE LES ALPILLES		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 8 2 0 6 2 8 9 1 5 0 0 0 2 8			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N, clos le 31122021		N-1 31122020			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2			
		Net 3		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CC			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC			
		Constructions	AP	AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 453	400	771
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 583	2 039	1 554
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	9 310 211	9 310 211	9 259 046
Créances rattachées à des participations		BB	BC	1 096 674	1 096 674	1 037 842	
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	BI				
TO TAL (II)		BJ	BK	4 035	10 409 324	10 299 213	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY		19 493	
		Autres créances (3)	BZ	CA	365	365	8 349
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valcurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	56 132	56 132	11 870	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI				
	TO TAL (III)	CJ	CK	56 497	56 497	39 712	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TO TAL GENERAL (I à VI)	CO	CA	10 469 856	4 035	10 465 821	10 338 925
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	1 096 674	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		EURL HOLDING DE GESTION AUBERT		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 6.214.000.....)	DA	6 214 000	6 214 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	579 075	60 984	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 168 046	1 168 046	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	612 243	518 090	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	9 266	8 024	
	TO TAL (I)	DL	8 582 630	7 969 144	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TO TAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TO TAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 412 625	1 908 642	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	447 170	453 709	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 523	625	
	Dettes fiscales et sociales	DY	18 882	5 805	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	990	990	
	Autres dettes	EA		10	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TO TAL (IV)	EC	1 883 191	2 369 781		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	10 465 821	10 338 925		
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	988 634	962 956	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

Désignation de l'entreprise : EURL HOLDING DE GESTION AUBERT		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI	140 000	62 660	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	140 000	62 660	
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	746		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ	833		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	141 579	62 660
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	37 578	20 477	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	2 109	1 627	
	Salaires et traitements *			FY	12 000		
	Charges sociales (10)			FZ	6 760	1 045	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA	1 092	1 054
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Autres charges (12)			GD			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GE		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GF	59 538	24 203	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GG	82 041	38 458	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GH	5 705		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GI	14 157	13 746	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GJ	581 030	530 608	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GK			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GL			
	Différences positives de change			GM			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GN			
Total des produits financiers (V)				GO			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GP	581 030	530 608	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GQ			
	Différences négatives de change			GR	23 405	34 251	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GS			
Total des charges financières (VI)				GT			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GU	23 405	34 251	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GV	557 625	496 357	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	631 213	521 069	

Désignation de l'entreprise EURL HOLDING DE GESTION AUBERT		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	1 242 1 853
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 242 1 853
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 242) (1 853)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	17 728 1 125
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	728 314 593 268
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	116 071 75 178
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	612 243 518 090
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	6 760 1 045
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 6 760 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	1 242		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2021

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
68725000 - DAP AMORTISSEMENTS DEROGATOIRE	1 242	
Totalisation	1 242	

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)Néant *Désignation de l'entreprise **EURL HOLDING DE GESTION AUBERT**

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9	KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1	KM		KN		
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants M2			KP		KQ	
					KS	1 853	KT	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3			KV		KW	
					KY		KZ	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			LB	3 415	LC	1 206
		Matériel de transport *			LE		LF	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LH		LI	
		Emballages récupérables et divers *			LK		LL	
	Immobilisations corporelles en cours				LN	5 269	LO	1 206
Avances et acomptes								
TOTAL III								
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	
	Autres participations				8U	10 296 888	8V	126 840
	Autres titres immobilisés				1P		1R	
	Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U	
	TOTAL IV				LQ	10 296 888	LR	126 840
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	10 302 157	ØH	128 046	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence		par mise en équivalence		
				1		3		
				2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LW		
CORPORELLES	Terrains			IP		LY		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		
	Installations générales, agencements et am. des constructions	Inst. gales, agencements et am. des constructions			IS		MH	
					IT		MJ	1 853
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements, aménagements divers			IU		MN	
		Matériel de transport			IV		MP	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MT	4 621
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ	
	Avances et acomptes				NC		NE	
	TOTAL III				IY		NH	6 475
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		M7	
	Autres participations				IØ	16 843	ØY	10 406 885
	Autres titres immobilisés				I1		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	
	TOTAL IV				I3	16 843	NK	10 406 885
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4	16 843	ØK	10 413 359	

Exercice N clos le : **3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 1**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **EURL HOLDING DE GESTION AUBERT** Néant

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL HOLDING DE GESTION AUBERT		Néant <input type="checkbox"/> *					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	8 024	1 242	TN	TO	9 266
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	8 024	1 242	TT	TU	9 266
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z		TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
		9U	9V	9W	9X		
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	8 024	1 242	UC	UD	9 266
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF			
		UG		UH			
		UJ	1 242	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.J.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

HOLDING DE GESTION AUBERT

Société à responsabilité limitée au capital de 6.214.000 euros

Siège social : (13520) MAUSSANE LES ALPILLES,

Mas de l'Echanson, 16 bis rue Charloun Rieu

R.C.S TARASCON 820 628 915

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU
30 juin 2022
ET RÉOLUTION VOTÉE (ARTICLE L.232-23 DU CODE DE COMMERCE).**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 JUIN 2022 :**

Après approbation des comptes, s'il y a lieu, et constatation que le résultat de ce dernier exercice clos le 31 décembre 2021 est un bénéfice distribuable de 612.243 euros, nous vous proposerons d'affecter ledit bénéfice distribuable, de la manière suivante :

- à la réserve légale à raison de 30.612 euros : 30.612 euros
- à la dotation du poste de réserve dite de « prévoyance » à raison de 581.631 €, ci : 581.631 euros

Total égal au bénéfice distribuable 612.243 euros

**RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT VOTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022 :**

L'unique associé, après avoir constaté que le résultat de ce dernier exercice clos le 31 décembre 2021, est un bénéfice distribuable de 612.243 euros, décide d'affecter ledit bénéfice distribuable, de la manière suivante :

- à la réserve légale à raison de 30.612 euros : 30.612 euros
- à la dotation du poste de réserve dite de « prévoyance » à raison de 581.631 €, ci : 581.631 euros

Total égal au bénéfice distribuable 612.243 euros

Copie certifiée conforme

Le Gérant

